

919800002

ODICEO

90537

0909 788

12.7.09

919800002

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Le soussigné M. Pierre GRAFMEYER, agissant tant en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de :

La société ODICEO,

société anonyme au capital de 275.000 €,
dont le siège est 115, boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE,
immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 430 130 393 RCS LYON

Qu'en sa qualité de Président du Conseil d'Administration des sociétés :

ODICEO BOURGOIN,

société anonyme au capital de 58 800 €,
dont le siège social est 10 Rue Joseph Cugnot 38300 BOURGOIN-JALLIEU,
immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 788 377 778 R.C.S. VIENNE,

SOCIETE RHODANIENNE D'EXPERTISE COMPTABLE - SOREX,

société anonyme au capital de 40 000 €,
dont le siège social est 115 boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE,
immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 302 207 113 RCS LYON,

ODICEO SAINT-CHAMOND,

Société Anonyme au capital de 100 000 €,
dont le siège social : 17 Bis Boulevard Waldeck Rousseau 42400 ST CHAMOND,
immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 384 462 321 RCS ST ETIENNE

a l'honneur de vous exposer qu'un projet de fusion par absorption des sociétés ODICEO BOURGOIN, SOCIETE RHODANIENNE D'EXPERTISE COMPTABLE – SOREX, ODICEO SAINT –CHAMOND par la société ODICEO est en cours d'étude.

Les conditions et modalités de la fusion seraient déterminées dans un projet de traité de fusion à établir entre les quatre sociétés.

A la signature du projet de traité de fusion, la totalité des :

- 2 100 actions de 28 € composant le capital de la société ODICEO BOURGOIN,
- 2 500 actions de 16 € composant le capital de la SOCIETE RHODANIENNE D'EXPERTISE COMPTABLE – SOREX,
- 25 000 actions de 4 € composant le capital de la société ODICEO SAINT-CHAMOND,

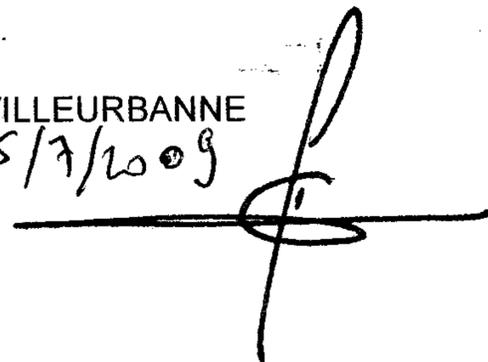
seront détenues par la société ODICEO ; en application de l'article L. 236-11 du Code de commerce, il n'y aura pas lieu d'établir le rapport visé à l'article L. 236-10 du Code de commerce toutes les actions de la société absorbée sont détenues par la société absorbante depuis le dépôt au greffe du Tribunal de commerce du projet de fusion.

C'est pourquoi le requérant a l'honneur de vous demander, conformément aux articles L. 225-147, L. 236-11 et R. 225-136 du Code de commerce, de bien vouloir désigner un commissaire ayant pour mission :

- d'apprécier la valeur des apports en nature qui doivent être faits par les sociétés ODICEO BOURGOIN, SOCIETE RHODANIENNE D'EXPERTISE COMPTABLE – SOREX, ODICEO SAINT-CHAMOND à la société ODICEO
- et d'en faire rapport dans les conditions prévues par la loi.

Fait à VILLEURBANNE

Le 15/7/2009



ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de commerce de LYON,

Assisté de ~~Monsieur~~ le Greffier
du

Vu la requête qui précède,

Décidons, en application des dispositions des articles L. 225-147, L. 236-11 et R. 225-136 du Code de commerce, de ~~bien vouloir~~ nommer en qualité de Commissaire aux apports :

Monsieur Jean-Noël HOURS

Demeurant 128, Place de Belledonne 38410 CHAMROUSSE

Le Président

S.A.

**POUR LE PRÉSIDENT
LE JUGE DÉLÉGUÉ**

S. AVEDIGUIAN

Le Greffier

[Signature]

E. TOUTAIN

Fait à *LYON*

Le **17 JUIL. 2009**

G T C LYON
ORIGINAL
Répertoire N° *09/788*
Délivré le **17 JUIL. 2009**
Ordonnance exécutoire
au seul vu de la minute
(art. 495 NCPC)
Le Greffier



**NOTE ANNEXE A LA REQUETE
EN DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS**

**I - INDICATIONS SOMMAIRES SUR LA NATURE DES APPORTS ENVISAGES ET LES
ACTIVITES DES SOCIETES CONCERNEES**

ACTIVITES

Société ODICEO BOURGOIN, absorbée

L'exercice de la profession d'Expert-Comptable, telle qu'elle est définie par les textes législatifs et réglementaires, l'exercice de la profession de commissaire aux comptes et de toutes fonctions s'y rattachant,

SOCIETE RHODANIENNE D'EXPERTISE COMPTABLE – SOREX, absorbée :

L'exercice de la profession d'expert-comptable telle qu'elle est définie par l'ordonnance du 19 septembre 1945 et par les textes subséquents,

Société ODICEO SAINT-CHAMOND, absorbée

L'exercice de la profession d'expert-comptable, telle qu'elle est définie par l'ordonnance du 19 Septembre 1945 et telle qu'elle pourrait l'être par tous textes législatifs ultérieurs.

Société ODICEO, absorbante :

La société a pour objet l'exercice des missions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes, en application de la législation en vigueur ou prévue par les normes ou les usages professionnels.

Elle peut réaliser toutes opérations compatibles avec son objet social et qui se rapportent à cet objet.

NATURE DES APPORTS

Les sociétés ODICEO BOURGOIN, SOCIETE RHODANIENNE D'EXPERTISE COMPTABLE – SOREX, ODICEO SAINT CHAMOND, feraient apport à la société ODICEO de l'ensemble de leurs éléments d'actif comprenant notamment :

**II - VALEUR APPROXIMATIVE DES ACTIFS APPORTES ET MONTANT APPROXIMATIF DES
PASSIFS PRIS EN CHARGE**

ODICEO BOURGOIN

L'actif apporté par la société est estimé à 574 654 €.

Le passif pris en charge est estimé à 443 251 €.

SOCIETE RHODANIENNE D'EXPERTISE COMPTABLE - SOREX

L'actif apporté par la société est estimé à 875 188 €.

Le passif pris en charge est estimé à 738 146 €

ODICEO SAINT-CHAMOND

L'actif apporté par la société est estimé à 1 200 348 €

Le passif pris en charge est estimé à 922 016 €

III - ELEMENTS POUR APPRECIER L'IMPORTANCE DES SOCIETES CONCERNEES

SOCIETE ODICEO BOURGOIN ABSORBEE

Chiffre d'affaires H.T. :	742 310 €
Capital social :	58 800 €
Capitaux propres :	122 978 €
Total du bilan :	574 654 €
Total des effectifs :	6

SOCIETE RHODANIENNE D'EXPERTISE COMPTABLE – SOREX ABSORBEE

Chiffre d'affaires H.T. :	630 283 €
Capital social :	40 000 €
Capitaux propres :	137 042 €
Total du bilan :	875 188 €
Total des effectifs :	5

ODICEO SAINT-CHAMOND ABSORBEE

Chiffre d'affaires H.T. :	1 018 995 €
Capital social :	100 000 €
Capitaux propres :	278 333 €
Total du bilan :	1 200 348 €
Total des effectifs :	15

IV - COMMISSAIRES AUX COMPTES DES SOCIETES CONCERNEES ET EVENTUELLEMENT DES SOCIETES DU MEME GROUPE OU AYANT DES ACTIONNAIRES OU ASSOCIES COMMUNS IMPORTANTS

Les Commissaires aux Comptes de la société ODICEO BOURGOIN, de la société SOCIETE RHODANIENNE D'EXPERTISE COMPTABLE - SOREX, de la société ODICEO SAINT-CHAMOND, absorbées, et de la société ODICEO absorbante, sont :

SOCIETES FILIALES :

- Société ODICEO BOURGOIN

BOREL Yves
1, Avenue Dutrievoz 69100 VILLEURBANNE, titulaire

BOREL Pascal
1, Avenue Dutrievoz 69100 VILLEURBANNE, suppléant

- Société SOCIETE RHODANIENNE D'EXPERTISE COMPTABLE - SOREX

Monsieur Pierre GIROD,
42 Chemin du Moulin Carron 69130 ECULLY, titulaire

Monsieur Jacques MAUREAU,
21 Quai Jean Moulin 69002 LYON, suppléant

- ODICEO SAINT-CHAMOND

Monsieur Pierre GIROD,
42 Chemin du Moulin Carron 69130 ECULLY, titulaire

Monsieur Jacques MAUREAU,
21 Quai Jean Moulin 69002 LYON, suppléant

Société MERE

- ODICEO

Monsieur Pierre GIROD,
42 Chemin du Moulin Carron 69130 ECULLY, titulaire

Monsieur Jacques MAUREAU,
21 Quai Jean Moulin 69002 LYON, suppléant

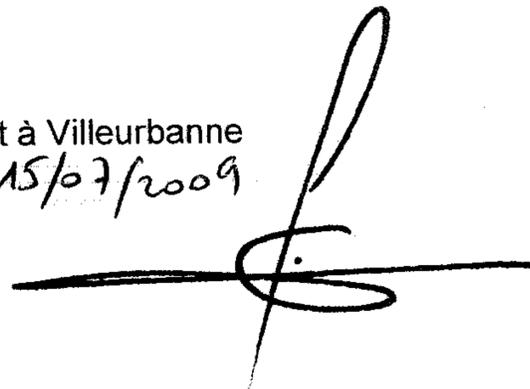
V - TYPE D'OPERATION ENVISAGEE

Restructuration interne

VI - EVALUATION DES APPORTS

L'actif apporté sera évalué sur la base des valeurs comptables au 30 Septembre 2008, Date du bilan de référence des sociétés absorbante et absorbées.

Fait à Villeurbanne
Le 15/07/2009

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop and a vertical stroke crossing it.